

Conférence de presse
10 ans de voie bilatérale et de libre-circulation :
une réussite

Vendredi 16 novembre 2012

Le texte prononcé fait foi

10 ans de voie bilatérale pragmatique mais couronné de succès

Pascal Gentinetta, président de la direction d'economiesuisse

Mesdames et Messieurs,

Il y aura ce 6 décembre tout juste vingt ans que la Suisse a dit non à l'Espace économique européen. Les milieux isolationnistes célèbrent cette date avec ardeur, alors que les partisans de l'UE continuent de déplorer la voie choisie alors par la Suisse. Mais pour l'économie, c'est une autre commémoration qui tient le devant de la scène en cette année 2012 : les dix ans de l'entrée en vigueur de la voie bilatérale. Avec le très net soutien des citoyens, la Suisse avait complètement remis à plat ses relations avec ses voisins européens en 2002. Et il était rapidement apparu que les accords bilatéraux étaient loin de constituer une solution de deuxième main, mais qu'ils représentaient une solution conforme aux particularismes helvétiques et à laquelle, en dépit des prédictions de malheur, le pays avait adhéré avec un grand succès.

Permettez-moi un bref éclairage rétrospectif de la situation dans laquelle la Suisse se trouvait dans les années 1990, à la veille de cette votation. Nous avons subi une longue période de stagnation, marquée par une croissance anémique et des dettes publiques qui augmentaient d'année en année. Après l'échec de l'EEE, la politique économique se trouvait plus que jamais dans une impasse, et faute de cette vision, on n'imaginait pas pouvoir rétablir notre compétitivité. Or ce ne n'est en fin de compte pas une vision, mais bien une solution pragmatique, ouverte aux compromis, qui nous a permis de sortir de l'ornière. La voie bilatérale n'a jamais été simple. Dès le premier jour, elle a dû être dégagée à bout de bras, tant au niveau de la politique intérieure que dans le cadre des négociations avec l'UE. C'était ainsi il y a dix ans, ça l'est resté jusqu'à aujourd'hui et ça le restera à l'avenir également. Il faudra en fin de compte toujours veiller à ce que chaque partie y trouve son intérêt lors de futures étapes de négociation.

La Suisse a clairement tiré profit des sept accords (libre-circulation des personnes, transport terrestre, transport aérien, agriculture, marchés publics, obstacles techniques au commerce et recherche) entrés en vigueur en 2002, mais aussi des accords bilatéraux II (Schengen/Dublin, fiscalité de l'épargne, lutte contre la fraude, produits agricoles transformés, environnement, statistique, formation professionnelle et aide au cinéma), qui ont suivi peu après. La comparaison ci-après le démontre avec force : de 1992 à 2002, le produit intérieur brut suisse (PIB) augmentait en moyenne annuelle de 1,2 %, une croissance qui restait constamment en-deçà de celle des pays de l'UE. Entre-temps, la situation s'est exactement inversée. Depuis 2002, notre PIB a augmenté en moyenne de 1,8 %, un taux nettement supérieur à la

moyenne européenne. Une différence particulièrement perceptible dans la situation de crise actuelle. Autre exemple : au cours des dix ans précédant les accords bilatéraux I, les salaires suisses augmentaient en moyenne annuelle de 0,2 %. Or depuis 2002, ce taux de croissance a triplé. Et nous avons tiré profit des bilatérales dans d'autres domaines également. En termes de compétitivité et d'innovation, la Suisse caracole depuis plusieurs années en tête des classements internationaux, ce qui était loin d'être le cas dans les années 1990. La place économique suisse est aujourd'hui particulièrement attrayante, y compris dans un contexte mondial. Une situation dont profite le fisc : contrairement aux années 1990, les finances fédérales sont aujourd'hui à flots grâce à des flux généreux de recettes et à une politique de dépenses plus retenue. Ces faits parlent un langage clair, en dépit de toutes les critiques dont le bilatéralisme fait l'objet. Les citoyens suisses l'ont parfaitement compris, et ont confirmé leur adhésion à la voie bilatérale lors de quatre votations populaires depuis 2002.

Au cours des derniers mois, la perception des accords bilatéraux dans le débat public s'est malheureusement écartée de cette appréciation globale pour se focaliser sur quelques épiphénomènes d'un seul des sept accords : celui sur la libre-circulation des personnes. On ne peut simplement élaguer certains aspects de cet accord, qui est, compte tenu de la clause guillotine, juridiquement indissociable des six autres accords de la gerbe des accords bilatéraux I. À quoi s'ajoute le fait que cet accord, sur le plan économique, a contribué de manière décisive au bilan globalement positif de la voie bilatérale, en dépit de quelques nuances ici et là. À une époque marquée par une pénurie généralisée de main-d'œuvre qualifiée, la libre-circulation a permis à une économie suisse hautement spécialisée de trouver le capital humain manquant et de poursuivre sa croissance. Elle contribue par conséquent directement à notre prospérité et compense simultanément notre taux de natalité qui reste très bas, fortifiant ainsi nos assurances sociales.

Nous sommes conscients que l'actuelle poussée démographique en Suisse présente des aspects concomitants qui ternissent quelque peu ce tableau globalement positif. Nous n'étions et ne sommes toujours pas préparés de manière optimale à ce développement dynamique. Cette nouvelle immigration aggrave certains problèmes en matière d'aménagement du territoire, d'immobilier, de transports, d'intégration ou d'asile. Nous devons y vouer toute notre attention et trouver des solutions appropriées.

Il serait néanmoins faux de perdre de vue les grands avantages des accords bilatéraux. Car il est un aspect que l'on oublie aujourd'hui malheureusement trop souvent : sans libre-circulation, les autres accords passent à la trappe. C'est pourquoi les associations économiques combattront de toutes leurs forces l'initiative de l'UDC contre l'immigration de masse et celle d'ECOPOP. Une renégociation, respectivement la dénonciation de la libre-circulation avec l'UE, plongerait la Suisse tout à fait inutilement dans un environnement socio-économique difficile. Et n'oublions pas que la crise de l'endettement dans la zone euro a radicalement transformé notre environnement international. Pour affronter ce défi, l'UE est devenue plus centralisatrice que jamais, manifestant à l'égard de la voie particulière, et couronnée de succès, de la Suisse une méfiance croissante. Ceux qui croient pouvoir sacrifier les accords bilatéraux et négocier ensuite une meilleure solution font fausse route. Il s'agit de persévérer sur la voie bilatérale avec pragmatisme et de trouver des solutions de politique interne appropriées pour les concessions équilibrées auxquelles nous devons consentir.